Rapport des Activités

de

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC

1987-1988

4770 rue de Salaberry, Montréal

Juin 1988

89-01085/

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Lettres de présentation.....	1
Membres du Bureau et employés.....	2
Rapport du président.....	3
Rapport des comités:	
. Admission.....	10
. Audiologie.....	11
. Bulletin.....	13
. Communications.....	13
. Education continue.....	14
. Discipline.....	14
. Gestion.....	14
. Inspection professionnelle.....	15
. Orthophonie en milieu scolaire.....	16
. Syndic.....	18
Nombre de permis en vigueur au début et à la fin de l'exercice 1987-88.....	19
Nombre de permis en règle au 1er juillet 88.....	19
Etats financiers.....	20

Montréal, juin 1988

M. Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec, Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude Ryan
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles

Montréal, juin 1988

Monsieur Claude Ryan
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
Conseil exécutif
Hôtel du Gouvernement, Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Jacques Simard
Président

Montréal, juin 1988

Monsieur Thomas J. Mulcair, Président
Office des professions du Québec
320, rue St-Joseph est
Québec, Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Simard
Président

MEMBRES DU BUREAU ET EMPLOYÉS

Président:	Jacques Simard, M.O.A.
Secrétaire-trésorière:	Monique Hébert, M.A.
Administrateurs:	
- Région de l'Ouest:	Monique Hébert, M.A. Suzel Julien, M.Sc.A Johanne Marquis, M.O.A. Doris St-Pierre-Lafond, M.O.A.
- Région de l'Est:	Jacques Simard, M.O.A.
Administrateurs externes:	Laval Cloutier Directeur - sécurité
	Marie-Andrée Pilon Adjointe-administrative, pharmacienne
Employées:	Claire Beaulieu Secrétaire de direction
	Danielle Désormeaux Secrétaire
Conseiller juridique:	Me Patrick de Niverville
Comptable:	Conrad Hamel
Vérificateurs:	J. Proulx et associés

RAPPORT DU PRÉSIDENT

C'est en tant que président et au nom de tous les administrateurs du Bureau que j'ai le plaisir de vous remettre le rapport annuel de nos activités dans lequel vous pourrez prendre connaissance des activités, événements et principaux dossiers survenus pendant cette année que l'on peut, à plusieurs égards, qualifier de "grand tournant" dans l'évolution de notre corporation professionnelle.

En premier lieu, je me dois de féliciter et remercier, en mon nom personnel et en votre nom, les membres du Bureau qui, sous ma direction, n'ont pas hésité à fournir une si généreuse contribution, sans compter ni le temps, ni les efforts, à l'administration de notre corporation. Ce sont:
. Monique Hébert, sec.-trésorière,
. Doris St-Pierre-Lafond, adm.,
. Johanne Marquis, adm.,
. Suzel Julien, adm.,
. Marie-Andrée Pilon, adm. ext.,
. Laval Cloutier, adm. ext.

De plus, il serait injuste de ne pas souligner le travail et la collaboration de notre comptable, de notre conseiller juridique, du personnel clérical de notre secrétariat et enfin de tous nos membres actifs dans nos comités, programmes et groupes d'intérêt, sans lesquels une corporation ne pourrait fonctionner et répondre à toutes les demandes.

Malheureusement, nous pouvons constater que tous les postes d'administrateurs ne furent pas comblés et que, par conséquent, les membres du Bureau dûrent compenser ces absences par un effort supplémentaire important dans un grand nombre de dossiers.

Pour réaliser ses objectifs, le Bureau a tenu pas moins de treize (13) réunions:
. onze (11) rencontres régulières pour l'administration des affaires de la corporation et le suivi des dossiers et mandats;
. une (1) rencontre préparatoire à l'assemblée générale du 5 juin 87;
. une (1) rencontre (nov. 87) avec tous les présidents de comités pour la présentation de nos objectifs et de notre restructuration administrative et financière;
. enfin, plusieurs rencontres particulières avec certains de nos comités.

A l'image de la première année de notre mandat, nos objectifs généraux sont demeurés:
. le rétablissement des finances;
. le réaménagement de nos structures administratives et de fonctionnement;
. l'excellence et l'ouverture;
. l'avancement de notre profession et la protection du public.

A ces objectifs généraux se sont greffés, quelquefois en cours d'année, plusieurs objectifs et projets spécifiques:
. informatisation (du secrétariat et de nos finances);
. tournée régionale d'information;
. agrandissement de notre siège social;
. projet d'implantation d'un système d'unités d'éducation continue;
. promotion d'un programme de statistiques standardisées;
. réalisation du Colloque 88;
. permanence à la présidence;
. modification du mode d'élection à la présidence (choix de l'assemblée générale d'une présidence au suffrage universel);
. projet de nomination d'un inspecteur permanent au comité d'Inspection professionnelle;

. augmentation de l'implication des membres dans le fonctionnement de la corporation.

Comme vous pouvez le constater, le Bureau ne s'est pas limité à la simple administration de notre corporation. Et c'est d'ailleurs avec une certaine fierté que nous croyons avoir réalisé la plupart de nos objectifs et projets.

Objectif No. 1 - Rétablissement des finances

Ce fut pour le Bureau l'objectif prioritaire et urgent, l'objet d'une attention toute particulière. L'analyse des états financiers, en avril 87, dévoila une situation réellement précaire. Nous ne disposions, à toute fin pratique, que d'environ 25 000$ et d'une marge de crédit à notre institution financière, pour compléter l'année jusqu'en janvier 88, période habituelle de la rentrée des cotisations annuelles des membres. Comme nos besoins mensuels se situent entre 12 000$ et 15 000$, nous nous acheminions vers un déficit record et même jusqu'à la fermeture éventuelle de notre siège social.

Des mesures urgentes et radicales furent mises en application, nécessitant l'effort concerté de tous nos membres, tout en maintenant les mesures administratives amorcées pendant l'année 86-87.

Augmentation des sources de revenus

. Maintien des augmentations de tarifs en ce qui concerne les offres d'emplois, les amendes, la publicité, la banque de matériel, etc.;
. application rigoureuse du principe d'auto-financement en éducation continue;
. révision du tarif de la cotisation des membres littéraires, retraités et pré-retraités;
. recherche de commanditaires;
. promotion de l'adhésion à la corporation auprès de non-membres diplômés en orthophonie-audiologie;
. hausse de la cotisation annuelle.

Suite à l'analyse de nos états financiers, il a été accepté, en assemblée générale annuelle (juin 87), une proposition du Bureau à l'effet que:
. une cotisation supplémentaire de 150$ par membre pour l'exercice financier 87-88;
. la cotisation annuelle pour 88-89, et les années subséquentes, soit fixée à un minimum de 400$.

Restriction des dépenses

. La diminution du tarif horaire, de 25$ à 20$, du président et de la secrétaire-trésorière est maintenue pour toute l'année financière;
. révision de la politique de remboursement des déplacements;
. diminution importante des budgets de fonctionnement des comités et programmes;
. élimination temporaire du 100$ remis annuellement aux membres des comités;
. diminution du coût des envois postaux et de la photocopie;
. diminution du temps supplémentaire de notre personnel clérical;
. diminution de nos représentations dans différents salons;
. projets de développement retardés en 88: informatique, relocalisation, etc.;
. utilisation minimale de notre marge de crédit;
. annulation du mois de mai 87;
. rapport détaillé mensuel des dépenses, planification et surveillance accrue de nos finances;
. diminution importante du coût d'achat de la papeterie, du coût des

contrats location-bail, des frais postaux.

Vous trouverez dans ce rapport des activités la description détaillée de nos états financiers. Il est important de souligner la modification de nos opérations comptables. Dorénavant, la répartition des revenus est en concordance avec notre année financière. Ainsi, même si la presque totalité des revenus de cotisation a été perçue en janvier 88, seulement 3/12 de ce montant apparaissent dans les revenus de l'année 87-88. Il en résulte une vision beaucoup plus réelle de notre gestion financière.

Objectif No. 2 - Réaménagement de nos structures administratives et de fonctionnement

Dans la seconde année de notre mandat, la réorganisation de nos structures administratives et de fonctionnement, parallèlement au rétablissement des finances et l'ouverture de notre gestion aux membres, s'est réalisée par le maintien et la consolidation des structures mises en place la première année, par l'amélioration du fonctionnement de notre secrétariat et par la standardisation du fonctionnement de nos comités.

Organigramme

Nous avons maintenu l'organigramme caractérisé par cinq directions auxquelles un administrateur est rattaché comme coordonnateur. Toutefois, étant donné leur nombre restreint, certains administrateurs ont eu à coordonner plus d'une direction.

Comités, programmes ou groupe d'intérêt

La dénomination "programme" a été abandonnée pour ne conserver que l'appellation de "comité" afin de répondre à la demande de nos membres, qui jugeaient plus facile d'obtenir leur libération par leurs employeurs.

Formation de comités ad hoc

. Un comité ad hoc a été créé pour étudier et répondre aux organismes gouvernementaux (MSSS, MEQ) sur la problématique de la main-d'oeuvre en orthophonie et en audiologie et la création d'un cours en technique de rééducation du langage au Cégep d'Alma;
. comité ad hoc pour étudier la question de cotisation pour les membres retraités ou pré-retraités, et ceux et celles oeuvrant à temps partiel;
. il a été décidé de rendre permanent le comité du colloque;
. création d'un comité chargé d'étudier l'éventail des assurances pouvant être offertes aux membres, de leur sélection et négociation, et de la transmission de l'information.

Fonctionnement des comités

Conformément à sa politique d'ouverture et de disponibilité, le Bureau a rencontré la plupart de ses comités et a tenu une rencontre avec tous les présidents en novembre 87.

Chaque comité devrait désormais s'ajuster sur l'année financière pour produire son budget, la planification de ses activités et son rapport annuel, ceci afin de permettre au Bureau une planification financière plus précise de ses dépenses.

A.C.O.A.

Nous avons maintenu d'excellentes relations et établi une bonne collaboration dans plusieurs dossiers, particulièrement sur:
. l'instauration d'un cours de technique en rééducation du langage;
. le contentieux audiologistes vs audioprothésistes;
. certification des centres et reconnaissance professionnelle (étude et pertinence).

De plus, nous avons rencontré Mme Andrée Durieux-Smith, présidente de l'A.C.O.A., et le conseiller national nous a représenté à la rencontre des présidents des associations d'orthophonistes-audiologistes lors du congrès de l'A.C.O.A. (mai 88).

Informatique

Nous avons procédé à l'achat d'un ordinateur et de l'équipement connexe nécessaire à l'implantation d'un système informatique. Nous en sommes maintenant à la phase d'implantation du logiciel, de l'entrée des données et de la formation de notre personnel clérical.

Secrétariat

Réorganisation matérielle et temporelle du secrétariat compte tenu de l'implantation de notre système informatique et de notre relocalisation.

Relocalisation

Notre siège social demeure au même endroit. Toutefois après négociation avec les propriétaires, nous pourrons occuper le double de la superficie actuelle. Nos bureaux seront sur deux étages.

Assurance responsabilité professionnelle

Nous avons négocié, à la baisse, avec la firme Parizeau, les tarifs d'assurance responsabilité professionnelle en fonction du milieu de travail, hospitalier, scolaire ou privé.

Le dossier de participation à un projet d'un fonds d'assurance par un regroupement de plusieurs corporations professionnelles est toujours actif et des développements sont à prévoir.

Election à la présidence

Comme il a été proposé et accepté lors de notre assemblée générale annuelle, l'élection à la présidence s'est faite sur le mode d'un suffrage universel des membres. Le modèle théorique de mise en application (date, événement, action à entreprendre, etc.) en fonction du code des professions et de nos règlements, nous a été préparé par notre contentieux et est en vigueur dans la Gazette officielle. Le nouveau règlement vous sera envoyé ultérieurement.

Objectif No. 3 - Favoriser l'ouverture et l'excellence

Congrès 88: "A la mesure de nos défis"

Mise sur pied du comité chargé de la préparation du congrès de mai 88. Beaucoup d'efforts et de travail de la part des membres du comité ont résulté en la proposition d'un congrès fort bien structuré et d'intérêt professionnel certain.

Education continue

Malgré des restrictions budgétaires, le comité d'Education continue, grâce au principe d'auto-financement, a pu maintenir, tant qualitativement que quantativement, son programme d'ortho et d'audio-soir. De plus, il a été décidé, qu'étant donné l'effort monétaire supplémentaire de nos membres, les surplus enregistrés seront réinvestis par le comité soit dans des projets spéciaux ou pour l'amélioration de la qualité des conférenciers.

Le comité a, de plus, été consulté par le Bureau sur la possibilité de mise en place du système d'U.E.C. (unité d'éducation continue).

Relations avec les milieux de formation

Une rencontre a eu lieu entre le Bureau, le comité d'Admission et Mme Louise Coderre, directrice de l'Ecole d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal. Mme Coderre nous a présenté le nouveau programme de formation en orthophonie/audiologie et les possibilités offertes aux orthophonistes de formation française de compléter les pré-requis afin de répondre aux exigences pour leur admission à notre corporation.

Comité d'Inspection professionnelle

. Nous avons adopté un programme de surveillance générale, en visant spécifiquement les régions éloignées;
. consultation du Bureau auprès du comité sur l'éventualité de la nomination d'inspecteurs à un poste à temps partiel permanent;
. suite à de nombreuses démissions, nous avons procédé à la nomination d'une nouvelle présidente et sommes toujours à la recherche de membres pour compléter le comité.

Tournée régionale du Bureau

Dans le cadre d'une tournée régionale d'information, organisée conjointement avec le comité de Gestion qui y présentait un modèle standardisé de statistique, le Bureau a rencontré ses membres dans 4 régions: Montréal, Hull, Trois-Rivières et Québec. Répondant à sa politique d'ouverture, les membres ont eu le loisir de s'informer sur des sujets d'intérêts régionaux, sur les principaux dossiers actifs et sur les états financiers. Le Bureau a, par la même occasion, pris connaissance des doléances et des problèmes spécifiques à chacune de ces régions.

Reconnaissance professionnelle

. Mise sur pied d'un comité de sélection des candidatures au prix "Germaine Huot".

Avis professionnels

De nombreux avis ont été ou seront donnés à propos de demandes concernant entre autres:
. le dossier personnel de l'élève en milieu scolaire;
. technicien en audiologie;
. l'échelle salariale;
. reconnaissance des clinique privées en audiologie comme laboratoire par la R.A.M.Q.;
. sur la publicité, etc.

Relations publiques

. Rencontre avec Mme Andrée Durieux-Smith, présidente de l'A.C.O.A.;
. rencontre avec M. Louis Roy, président par intérim de l'Office des professions du Québec;
. rencontre avec M. Yves Patry,

attaché politique du ministre Claude Ryan;
. rencontre avec M. Augustin Roy, président de la Corporation des médecins;

Représentations par la secrétaire-trésorière:
. à l'assermentation du nouveau président de l'Office des professions, M. Thomas J. Mulcair;
. à l'ouverture des locaux de l'Office des professions;
. à la semaine de la physiothérapie;
. au lancement du livre de Murielle Dubois-Frigon à l'Hôpital Notre-Dame.
. Rencontre pour les assurances avec la firme Dale Parizeau et la Maison Wyatt;
. rencontre avec la Société québécoise d'informatique et la compagnie D.M.R. pour le dossier informatique;
. présence à deux rencontres des secrétaires de corporations;
. collaboraltion à un numéro de la publication de la corporation des conseillers d'orientation "Perspectives 2000";
. rencontre avec la présidente des physiothérapeutes sur le dossier en réadaptation;
. rencontre avec Alice Monty: re dossier MSSS sur la main-d'oeuvre;
. rencontre avec la Fédération des médecins spécialistes sur la possibilité d'une collaboration à un fonds de retraite.

Objectif No. 4 - Favoriser l'avancement de notre profession et la protection du public

Bulletin

Suite à la démission des membres du comité du Bulletin, le Bureau a dû en assurer la production. Une attention spéciale a été portée à l'amélioration du contenu et à sa présentation.

Programme de communication

Après les restrictions budgétaires de 87, il est primordial pour notre corporation professionnelle d'investir temps et argent dans un programme de communication efficace axé sur la promotion de l'orthophonie et de l'audiologie auprès du grand public. En ce sens plusieurs mesures ont été ou seront prises:
. conférence sur le "marketing" au congrès 88;
. choix d'un nouveau logo;
. participation à différents salons, dont celui de l'Enfant-Roi qui se tiendra à Québec en mai 88;
. achat et préparation de matériel et d'équipement nécessaire à la tenue d'un kiosque;
. détermination d'un véhicule publicitaire efficace.

Règlementation de la corporation

Plusieurs règlements sont en voie de modification:
. "tenue de dossier et des cabinets de consultation", un avis a été demandé à notre comité d'Inspection professionnelle;
. "publicité", le dossier suit son cours à l'Office des professions, après avoir été retardé, à la demande de l'Ordre des audioprothésistes;
. "affaires du Bureau";
. "règlement sur les élections" notre nouveau règlement est maintenant en vigueur.

Commission Rochon

Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.

. Rencontre de consultation, juin 87, sur le thème "La règlementation professionnelle et l'organisation du travail";

. participation à une conférence régionale d'information après la parution du Rapport Rochon;
. nous continuons notre implication par le biais du Conseil interprofessionnel du Québec (C.I.Q.).

Accord du Libre échange

Nous avons participé à une conférence d'information organisée par le C.I.Q. sur l'incidence possible du libre échange pour les corporations professionnelles au Québec.

Dossier: "Cours de technique de rééducation du langage" au Cégep d'Alma

Suite à la demande d'une étude de pertinence d'un cours en technique de rééducation du langage présentée par le Cégep d'Alma à la "Direction générale de l'Enseignement collégial" du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, la C.P.O.A.Q. procédait à la formation d'un comtié ad hoc mandaté pour étudier et émettre un avis préliminaire dans ce dossier. Une copie de cet avis a été distribuée à tous nos membres. Malgré l'avis contraire de la C.P.O.A.Q. à une telle démarche, le ministère (DIGEC) décidait tout de même d'octroyer une subvention au Cégep d'Alma et de répondre par l'affirmative à leur demande d'étude de pertinence. Des contacts ont été établis au Ministère de l'Education en la personne de M. Yves Patry, attaché politique de Ministre Ryan et au MSSS, qui parallèlement publiait une étude sur l'état de la situation de la main-d'oeuvre pour les professionnels de la réadaptation.

Après consultation, la C.P.O.A.Q. a décidé de collaborer à cette étude pour surtout y faire valoir son point de vue.

Conseil interprofessionnel du Québec

Notre déléguée au Conseil, Monique Hébert, a participé aux quatre réunions régulières du Conseil.

Les préoccupations du Conseil en 87-88 ont été:

1 - la Conférence internationale des professions libérales (qui aura lieu les 30-31 août, 1er septembre 89 à Montréal) où les présidents des corporations représenteront le monde professionnel québécois.

2 - Taxe d'affaires municipale
Le dossier est mené par le C.I.Q. où les corporations s'opposent à la taxation comme organismes à but non lucratif.

3 - Fonds interprofessionnel d'assurance
Etude de faisabilité à laquelle participent 15 corporations. Nous attendons la modification à la Loi 44 permettant ce fonds.

4 - Commission Rochon
. Mme Hébert était en charge, avec la présidente des physiothérapeutes, de ce dossier;
. participation des corporations à la rencontre des inspecteurs professionnels, réunion à laquelle Mme Déziel a assisté;
. invitation de Mme Lavoie-Roux à certaines corporations. Nous présenterons un mémoire.

5 - Les orientations du Conseil
. Promotion du système professionnel: informer le public;
. représentation des corporations auprès des pouvoirs publics;
. intervention dans les grands dossiers sociaux: libre échange, réforme fiscale, réforme du système d'éducation, santé;
. échanges d'informations entre les corporations;

. défense des intérêts socio-économiques: T.V.A., incorporation en compagnie, fonds de pension.

6 - Modifications au Code des professions.

7 - Régime de retraite des professionnels.

8 -Le décloisonnement des intermédiaires.

Le C.I.Q. a terminé les deux brochures pour les nouveaux membres des Bureaux. Il organise la Conférence 89 de l'Union mondiale des professions libérales.
Il fait des représentations pour les modifications au code à l'Office des professions.

Mme Hébert a été réélue pour un deuxième mandat au comité administratif du C.I.Q.

Dossier d'audiologie

"Dossier contentieux audiologistes vs audioprothésistes".

Suite à la détérioration progressive des relations entre l'O.A.Q. et la C.P.O.A.Q. depuis quelques années, suite à l'attitude agressive de l'O.A.Q. et de ses tentatives d'empiètement dans notre champ de pratique (évaluation de la fonction auditive) et de l'élimination des audiologistes dans le processus de sélection des aides auditives, cette orientation de la pratique des audioprothésistes est un sérieux problème pour la protection du public: la C.P.O.A.Q. rencontra l'Office des professions du Québec (déc. 87) pour l'informer et discuter de la situation.

Nous sommes actuellement à préparer un rapport très détaillé de la situation et prévoyons rencontrer de nouveau l'Office des professions avec des recommandations bien précises.

O.P.H.Q.

La C.P.O.A.Q., par le biais de son comité d'Audiologie, a produit un document réponse (commentaires) sur le rapport du groupe de travail sur le transfert du programme d'aides technologiques de l'O.P.H.Q. à la R.A.M.Q. (fév. 88) et sur le nouveau formulaire de recommandation pour aides auditives et aides techniques et sur la réaction de l'O.A.Q. sur ce formulaire.

R.A.M.Q.

Commentaires de la C.P.O.A.Q. concernant le document "Evaluation du programme des aides auditives de la R.A.M.Q." Rapport Trahan.

Syndic

Plusieurs cas de plaintes à l'endroit de nos membres ont été étudiés par notre syndic.

A la lecture du rapport annuel, vous pouvez remarquer que le Bureau est demeuré actif malgré des effectifs réduits. Nous comptons sur votre implication et votre collaboration pour l'année qui vient.

COMITÉ D'ADMISSION

Présidente: Diane Benoit

Membres: Claire Audet
Nicole Gacis
Monique Hébert

La principale tâche à laquelle a dû se consacrer le comité d'Admission est l'étude de dossiers de candidats qui demandent à être admis à notre corporation.

TÂCHE PRINCIPALE

Du 1er avril 87 au 31 mars 88, nous avons admis:
22 candidats détenteurs d'un diplôme de l'Université de Montréal,
1 candidat détenteur d'un diplôme de l'Université Mc Gill,
9 candidats détenteurs de diplômes étrangers. (sur 32 dossiers étudiés).

En ce qui concerne les diplômes étrangers, nous devons consacrer plusieurs heures par cas pour analyser les contenus, calculer les crédits, compléter les informations (lettres, téléphones, rencontres), et mettre au point, si nécessaire, des stages d'apppoint. Certains candidats amorcent la démarche de demande mais ne poursuivent pas.

TÂCHES CONNEXES

Le comité d'Admission doit répondre à un volume important de correspondance, au sujet de nos critères d'admission, de demande d'emploi ou d'endroits de stages, de demandes d'information de la part d'employeurs ou d'autres organismes (45 lettres-réponse).

Par surcroit, la présidente répond à de nombreux appels téléphoniques (une trentaine).

Dans le cadre de notre mandat d'étude comparative des programmes de formation de diverses universités, nous avons rencontré (à 2 reprises) des représentants de l'Ecole d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal et de l'Université Mc Gill (re: nouveau programme, maintien de nos critères d'équivalence, possibilité d'un cours d'appoint pour les diplômés de C.C.O. français, programmes américains reconnus par A.S.H.A.).

Nous conservons comme objectif à moyen terme de nous constituer un cahier de politiques et procédures et de poursuivre nos discussions sur les critères d'admission. Avec les années, la tâche du comité d'Admission s'est amplifiée mais nous n'avons pas encore réussi à accroître nos effectifs (4 membres). La nécessité de recruter de nouveaux membres est d'autant plus urgente que nous devrons nous priver des services efficaces de Mme Gacis qui part pour quelques mois à l'étranger.

COMITÉ D'AUDIOLOGIE

Président: Raoul Simard

Membres: Sylvie Auger
François Bergeron
Bernard Côté (oct. 87)
Michel Rheault
Monique Routhier
Elisabeth Têtu
Yves-Marie Tremblay

MANDATS ET RÉALISATIONS

- Suivi au rapport du comité ad hoc sur la loi 42.

Etant donné l'existence du comité ad hoc concernant la Loi 42, le comité d'Audiologie ne s'est pas impliqué directement dans ce dossier.

Michel Rheault est délégué par le comité pour assister au colloque de l'Association des médecins du

travail sur les nouveaux barêmes C.S.S.T. (nov. 87).

Le comité délègue à tour de rôle 2 membres pour assister aux réunions mensuelles du groupe d'intérêt en indemnisation de la surdité professionnelle.

- Dossier des "cheminots" Commission canadienne des transports (ordonnance générale no. O-9).

Commentaires du comité d'audiologie remis à M. J. O'Hara, secrétaire du comité des transports par chemin de fer de la C.C.T. (juillet 87).

- Groupe de travail conjoint C.S.S.T.-C.H.-D.S.C. pour l'élaboration d'un Guide de surveillance auditive des travailleurs exposés au bruit. Le groupe demande la participation de la C.P.O.A.Q.

Michel Rheault est délégué par le comité pour représenter la C.P.O.A.Q. (5 réunions).

- Banque de matériel en audiologie.

Projet d'été "Canada au travail" préparé par le comité. Plus de 200 documents ont été amassés.

Présentation de la classification et du cardex prévue pour le Colloque 88 de la C.P.O.A.Q.

- La pratique audiologique au Québec versus la prothèse auditive.

Enquête par questionnaire auprès des membres de la C.P.O.A.Q.: "Questionnaire concernant la pratique audiologique en prothèse auditive" Oct. 87 (114 envois).

Compilation des données des 83 questionnaires répondus et préparation d'un résumé à l'intention du Colloque 88 de la C.P.O.A.Q.

Enquête par questionnaire: "Statistiques relatives aux interventions audiologiques en prothèse auditive de 1984 à 1987". (mars 88).

- Contentieux "audioprothésistes-audiologistes".
Réunion entre l'Office des professions du Québec et la C.P.O.A.Q. le 2 déc. 87. Raoul Simard est délégué pour le comité d'Audiologie.

"Commentaires de la C.P.O.A.Q. en regard du nouveau formulaire de recommandation pour aides techniques et de la réaction de l'Ordre des audioprothésistes du Québec sur ce formulaire" (mars 88).

Mémoire à l'intention de l'Office des professions du Québec sur la problématique de l'appareillage auditif (en voie d'achèvement).

- Transfert O.P.H.Q.-R.A.M.Q.

Commentaires du comité d'Audiologie sur le document rédigé à ce sujet par les centres de réadaptation en déficience auditive (juin 87).

"Commentaires de la C.P.O.A.Q. sur le rapport du Groupe de travail sur le transfert du programme des aides techniques" (février 88).

- Atelier de discussion sur l'organisation professionnelle du travail, atelier préparé par la Commission Rochon.

Francois Bergeron est délégué par le comité en tant que représentant de la C.P.O.A.Q. (volet audiologie).

- Procédures du comité d'Audiologie.

Demande d'un budget de fonctionnement au Bureau.

Elaboration du document "Procédures et manuel administratif du comité d'Audiologie de la C.P.O.A.Q." (mars 88).

- Etude de Mme Lisette Trahan "Evaluation du programme des aides auditives de la R.A.M.Q." (été 87).

Document produit: "Commentaires de la C.P.O.A.Q. concernant le document "Evaluation du programme des aides auditives de la R.A.M.Q." (nov. 87)

- Pratique privée en audiologie.

A la suite d'une demande faite par un audiologiste pour obtenir du M.S.S.S. un permis de laboratoire d'audiologie, le dossier a été transféré au procureur de la C.P.O.A.Q. et le comité est en attente de l'avis officiel du M.S.S.S. à ce sujet.

- Emplois et carrières M.E.Q., révision de la monographie sur l'audiologie-orthophonie.

Document en voie d'achèvement.

- Demande d'information d'étudiants marseillais concernant le dépistage auditif des enfants de 0-6 ans.

Elisabeth Têtu qui est aussi membre du CORACQ a été chargée de ce dossier (document produit et expédié).

L'année corporative qui commence sera une des plus intéressantes pour la reconnaissance et l'avancement de notre profession. La nouvelle loi sur la protection du titre réservé (bientôt en vigueur) et l'augmentation prévisible des adhésions qu'elle engendrera en sont les signes annonciateurs.

Nous avons besoin au comité d'Audiologie de toute l'aide possible pour la continuation des dossiers.

Soyez de ceux qui auront participé à cet avancement en travaillant activement au comité d'Audiologie.

COMITÉ DU BULLETIN

Responsable: Doris St-Pierre-Lafond

Il n'y a pas eu de comité du Bulletin au cours de l'année. Une seule personne a assuré, avec l'aide de la secrétaire de la C.P.O.A.Q., la parution de trois numéros. Des administrateurs du Bureau, de même que certains membres, ont contibué régulièrement ou sporadiquement à la rédaction de certains textes.

Les objectifs se sont limités à:
- recueillir, classer et organiser les différents textes selon les diverses chroniques;
- composer, au besoin, des textes d'information destinés aux membres;
- contrôler la qualité du document final.

Objectifs pour l'année 1988-89
- Former un comité du Bulletin d'au moins deux membres;
- créer un numéro spécial: banque de matériel;
- réorganiser les chroniques et étoffer le contenu de rubriques scientifiques et critiques;
- repenser le format et la présentation en général pour le rendre plus attrayant.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Présidente: Anne de la Durantaye

Membres: Hannah Cohen
Jenny Taub

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Compilation des données du sondage sur la campagne de Mai 87;
- mise sur pied de l'échéancier concernant le concours de graphistes pour le logo de la corporation;
- contact avec les orthophonistes travaillant en gérontologie en vue de la campagne Mai 88;
- recherche d'un conférencier en marketing pour le Colloque 88;
- contacts avec diverses associations en ce qui touche la publicité (A.C.O.A., Corporation des ergothérapeutes, agence de relations publiques...);
- rencontre avec un spécialiste en marketing pour une recherche d'image;
- réunion des présidents de comités et programmes;
- recherche d'un slogan;
- envoi d'un communiqué aux membres pour les inciter à participer à la campagne de Mai 88;
- planification du budget 87-88;
- recherche de personnes pouvant tenir la permanence à un stand au Cégep Edouard-Montpetit;
- contacts avec des graphistes;
- téléphones et rencontres avec des orthophonistes-audiologistes pour la campagne de Mai 88 - tant en français qu'en anglais;
- document sur l'importance d'effectuer une étude de marché et d'image suivie d'une campagne de publicité;
- contacts avec le Bureau en ce qui concerne notre participation aux salons;
- proposition d'un conférencier en marketing pour le colloque, accepté par le Bureau;
- démarches pour recruter des membres qui voudraient prendre la relève du comité l'an prochain;
- rencontre avec le groupe d'intérêt en gérontologie;
- proposition d'un thème et d'un slogan;
- recherche de bibliographie pour le mois de Mai 88;
- recherche de dépliants, traduction de textes pour mai 88;
- concours de l'Institut Raymond Dewar pour les affiches et les dépliants;
- préparation de pochettes de presse;
- recherche de commanditaires.

Les membres du comité sont en train de finaliser leurs activités. Voilà maintenant entre 4 à 6 ans que nous travaillons sur ce comité. Pour des raisons de disponibilité, nous nous retirons. Nous espérons que très vite ce comité va de nouveau fonctionner, car il est un outil indispensable pour la connaissance de notre profession par le public et nos collègues de travail (professeurs, milieux médicaux et para médicaux).

COMITÉ D'ÉDUCATION CONTINUE

Présidente: Michelyne Hubert

Membres: Anne de Grandpré
Johanne Leblanc
Liliane Girard
Hélène Bonin
Marie-Claude Lisée

Les membres du comité ont tenu 2 réunions au cours de l'année, octobre 87, janvier 88.

RÉALISATIONS

Le comité a organisé pour les membres les activités suivantes:

Région de Montréal
4 ortho-soirs et 2 ortho-audio soirs.

Région de Québec
1 ortho-soir et 1 audio-soir.

Autres activités

. Une représentante du comité a participé à trois jours de formation concernant les unités d'éducation continue;
. prise de position face aux unités d'éducation continue et présentation à l'ensemble des administrateurs du Bureau (octobre 89);
. poursuite de la mise à jour des documents nécessaires à l'organisation des activités;
. définition et répartition de divers dossiers parmi les membres du comité afin de maximiser le fonctionnement.

Objectifs pour 88-89

. Viser une meilleure répartition des activités de formation en orthophonie et en audiologie;
. définir davantage le rôle du comité par rapport aux autres groupes de la corporation;
. rencontrer les membres du Bureau pour discuter du rôle et du fonctionnement du comité d'Education continue et améliorer notre mode de transmission d'information.

Au cours de l'année, nous avons dû accepter, à regret, la démission de Mme Louise Getty. Nous la remercions pour sa précieuse collaboration.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Président: Me Jean-Pierre Lussier

Secrétaire: Claire Beaulieu

Membres: Colette Castonguay
France Fontaine-Couture

Aucune plainte n'ayant été acheminée au comité de Discipline cette année le comité n'a donc pas tenu de réunion.

COMITÉ DE GESTION

Présidente: Mireille Gauthier

Membres: Liette Graham-Lalande
Renée Ledoux
Nicole Lessard
Suzanne Ménard
Carmen Phénix
Evelyn Pompilus

Nos objectifs pour l'année étaient les suivants:

- Présentation du système de mesure de la charge de travail tel que proposé par Statistiques Canada.

Les membres du programme ont fait quatre (4) présentations: à Montréal, Hull, Trois-Rivières et Québec.

- Relance du comité d'Inspection professionnelle pour l'agrément des chefs de services.

Aucune relance n'a été faite dans ce sens. Par contre, nous avons débuté une étude des normes de la Commission canadienne d'agrément des établissements appelés à offrir des programmes de services (en orthophonie et en audiologie). Notre

mandat est de faire des recommandations au Bureau.

- Etude sommaire de la classification internationale des déficiences.

Cet objectif est remis en raison de notre implication dans le dossier sur l'agrément des services.

- Etude sur le maintien de la compétence.
Cet objectif n'a également pas été touché comme tel. Par contre, dans le cadre d'une étude nationale sur le sujet, nous avons répondu à un questionnaire, en fait un "sondage", sur le perfectionnement suivi par des membres en vue d'avoir une idée générale sur le nombre d'heures consacrées à ce titre (conférences, ateliers, lectures, etc) heures de perfectionnement spécifiquement à la profession et connexes au milieu de travail.

- Appréciation de la qualité.

Après discussion avec le Bureau, il est entendu que nous ne poursuivrons pas ce dossier. Notre comité reste disponible comme ressource.

Pour terminer, notre mandat prioritaire cette année, soit celui de la présentation du système de mesure de la charge de travail, a été atteint, mandat intéressant pour nous. Nous espérons que cette présentation nous a permis de mieux cerner la globalité de nos activités professionnelles.

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Présidence: Lucie Roberge (déc. 87)
Joane Déziel

Membres: Jocelyne Guimond (déc. 87)
Sylvie Leroux (fév. 87)

RÉUNIONS

Le C.I.P. a tenu 9 réunions officielles au cours de l'année, dont 2 complétant les activités de l'année 1986-87, les 12 mai et 23 juin ainsi qu'une réunion spéciale avec l'avocat le 12 juin 87. Six autres réunions ont été tenues, les 15 et 29 septembre, 30 octobre (réunion spéciale avec le Syndic), 12 novembre, 19 novembre (réunion spéciale avec le Bureau) et décembre 1987.

Aucune réunion formelle d'un comité complet d'inspection professionnelle n'a pu être tenue depuis cette date.

DÉMISSIONS

Le C.I.P. a subi de lourdes pertes au niveau de sa structure organisationnelle en cours d'année, suite aux démissions simultanées de mesdames Roberge, présidente et Guimond, en décembre 1987. Quelques mois plus tard, Mme Leroux, secrétaire, a également démissionné. Nous avons subséquemment accepté la tâche de présidente intérimaire du comité, et travaillé à la restructuration de celui-ci depuis lors.

Il va donc sans dire que les mandats confiés au comité pour l'année 1987-88 n'ont pu tous être réalisés pleinement, (voir section ci-après) et qu'un nouveau mandat s'est même avéré prioritaire, à compter de février 1988.

MANDATS ET RÉALISATIONS

- Poursuivre le programme d'inspections générales et particulières et le suivi en découlant.

Particulières: 3 inspections particulières terminées. 1 dossier en suspens (à reprendre dès que le comité sera complet).

Générales: aucune inspection générale réalisée en cours d'année. 1 demande en suspens (à reprendre dès que le comité sera complet).

Taches connexes: mise à jour du fichier des membres (nouveaux et radiés): complété.

- Définir les politiques et procédures d'inspection des professionnels en pratique privée.

Un premier outil de travail des aspects spécifiques à ce type d'inspection a été préparé. A poursuivre.

- Etablir une grille d'inspection des membres gestionnaires de services.

Discussion préliminaire réalisée. A poursuivre.

- Elaborer le concept de "compétence minimale".

La réflexion amorcée impose aussi une réflexion sur l'élargissement de la notion de "compétence professionnelle".

- Transmettre les besoins des membres en éducation continue.

- Sensibiliser les membres via le Bulletin.

AUTRES PRÉOCCUPATIONS

- Etude et commentaires pour le Bureau, d'un projet d'enquêteur permanent au C.I.P.

- Etude et commentaires au Bureau sur le projet de réaction à la formation de techniciens en orthophonie (Cégep d'Alma).

- Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des orthophonistes et audiologistes.

Après réflexions préliminaires, l'étude de ce document est reportée, re: autres priorités du comité.

- Consultation par le CORACQ re protocole d'entente entre les C.L.S.C. et les contractants privés.

Lettre envoyée au CORACQ.

- Représentation du C.I.P. à une réunion tenue par le C.I.Q. en février 88, au sujet de la réaction à la publication du rapport de la Commission Rochon.

MANDATS À POURSUIVRE

- Structuration du comité d'Inspection professionnelle: recrutement de membres à compléter.

- Donner suite aux dossiers en suspens (inspections générales et particulières).

- Etablir le programme d'inspection générale: modalités
efficacité
coûts: membres du CIP
inspecteurs
enquêteur permanent

- Elaborer une grille d'inspection pour les professionnels en pratique privée.

- Elaborer une grille d'inspection pour les gestionnaires de services.

- Autres mandats proposés par le Bureau.

COMITÉ DES ORTHOPHONISTES EN MILIEU SCOLAIRE

Présidente: Ghislaine Morin

Membres: Louise L. Boulanger
Brigitte Dugas
Céline Giroux
Céline Labonté
Jacinthe Lessard
Micheline Marcoux

D'avril 87 à avril 88 exclusivement, le comité a tenu douze réunions.

Il est à noter que nous avons changé d'appellation au cours de l'année, passant de programme à comité d'Orthophonie en milieu scolaire.

MANDATS ET RÉALISATIONS

Promotion et développement de l'orthophonie en milieu scolaire.

- Position de la C.P.O.A.Q. face à la pertinence de la mise sur pied d'un cours collégial de "Technique de rééducation du langage".

. Participation aux six réunions du comité ad hoc de la C.P.O.A.Q. à ce sujet;
. collaboration à la rédaction d'un avis préliminaire sur le document "Etude de pertinence en technique de rééducation du langage" présenté par le Cégep d'Alma au M.E.Q.;

- Identification administrative des enfants avec troubles de langage ou de communication.

. Etat de la situation dans quelques milieux scolaires (lettre et questionnaire aux membres);
. ébauche d'une définition des troubles de langage et de communication; à soumettre aux membres.

- Orthophonie et enseignement du français oral et écrit.

. Etat de la situation dans plusieurs milieux scolaires (sondage aux membres);
. ébauche d'une lettre visant à sensibiliser le M.E.Q. au rôle que les orthophonistes peuvent jouer dans le milieu scolaire face à l'enseignement du français oral et écrit.

- Orthophonie et pédagogie.

. Ebauche d'un cadre général et d'une définition du rôle de l'orthophoniste en milieu scolaire: à proposer aux membres.

- Révision du contenu de la monographie "Orthophonie" du système informatisé REPERES du M.E.Q.

. Lecture, correction et complétion de la fiche "Marché du travail" traitant de la profession d'orthophoniste au Québec;
. envoi des corrections et complétions à la Direction des études sur l'emploi et les carrières, M.E.Q.

- Education continue.

. Organisation de la J.E.C.O.M.S., novembre 87 (préparation, réalisation et suites);
. préparation de la J.E.C.O.M.S. 88.

PRÉOCCUPATIONS ET RÉALISATIONS

Liens du C.O.M.S. avec:

- Les orthophonistes en milieu scolaire.

. Contacts écrits réguliers avec les 8 répondantes régionales du C.O.M.S. (demandes d'avis, envoi des procès-verbaux des réunions du comité);
. contacts écrits épisodiques avec tous les membres de la C.P.O.A.Q. (sondages).

- le Bureau de la C.P.O.A.Q.

. Participation à la réunion des présidents-responsables des comités et programmes de la C.P.O.A.Q. (02-11-87);
. nombreux contacts téléphoniques et écrits avec certains membres du Bureau, relativement à différents dossiers.

- L'Ecole d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal.

. Envoi d'une lettre demandant des informations sur les cours consacrés à l'orthophonie en milieu scolaire, dans le cadre du nouveau programme de formation en orthophonie-audiologie.

- L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes.

. Quelques contacts écrits avec la conseillère nationale du Québec, à titre informatif.

RAPPORT DU SYNDIC

Syndic: Raoul Simard
Syndic adjoint: Nicole Moreno

Cette année, cinq (5) plaintes ont été portées à l'attention du syndic.

Quatre (4) de ces cas ont demandé une enquête.

L'un des dossiers a été référé au comité d'Inspection professionnelle.

Un autre sera mené devant le Comité de Discipline.

Nous avons reçu neuf (9) demandes de renseignements concernant nos règlements professionnels et le processus de plainte.

Nous avons étudié l'organisation du secrétariat du syndic et du comité d'Inspection professionnelle et par la suite procédé à la réorganisation du secrétariat du syndic.

Le comité d'Inspection professionnelle a été rencontré pour discuter des règlements professionnels et des relations entre le comité du Syndic

PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 1987:	482
PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 1988:	474

MEMBRES EN REGLE AU 1er JUILLET 1988:	480

MEMBRES EN REGLE PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

1.	Bas Saint-Laurent et Gaspésie	4
2.	Saguenay - Lac St-Jean	12
3.	Québec	53
4.	Trois-Rivières	19
5.	Cantons de l'Est	11
6.	Montréal	338
7.	Outaouais	19
8.	Nord-Ouest	6
9.	Côte Nord	2
10.	Extérieur	10

J. PROULX & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS – CHARTERED ACCOUNTANTS
JACQUES PROULX, L.Sc.C., C.A. J.-CLAUDE PHISEL, B.A.A., C.A.

222, St-Georges, suite 300, St-Jérôme, Qué., J7Z 4Z9 – Téléphone: 432-2222 – Mtl: 430-8780

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres de la Corporation
Professionnelle des Orthophonistes
et Audiologistes du Québec

Nous avons vérifié l'état des résultats de la corporation Professionnelle des Orthophonistes et Audiologistes du Québec pour l'exercice clos le 31 mars 1988 ainsi que son bilan à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous n'avons pu vérifier les revenus que jusqu'à concurrence des sommes déposées en banque par la corporation.

A notre avis, à l'exception de la remarque mentionnée ci-haut, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte d'après les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la corporation pour l'exercice clos le 31 mars 1988 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, sauf pour les revenus de cotisations comme il est mentionné à la note 3 aux états financiers.

J. Proulx & Associés

Comptables agréés

Saint-Jérôme, le 14 avril 1988

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES
ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUEBEC

RESULTATS
exercice clos le 31 mars

	1988	1987
REVENUS		
Cotisations (note 3)	$ 119,819.50	127,607.80
Inscriptions et admissions à la pratique	2,400.00	3,150.00
Amendes et abonnements littéraires	2,245.00	1,970.00
Frais d'étude de dossiers	125.00	50.00
Revenus de placements et autres	16,877.58	13,321.39
Congrès professionnels et différentes activités	3,380.67	16,284.28
	144,847.75	162,383.47
DEPENSES		
Assurances responsabilité - membres	2,330,80	(1,799.23)
Salaires - Directeur général		2,012.36
- Secrétariat	33,420.45	33,602.28
Loyer	4,209.00	4,017.00
Entretien	780.00	714.00
Frais de courrier	10,684.77	12,022.68
Intérêts et frais de banque	213.48	1,490.23
Impressions et photocopies	13,703.57	24,632.86
Bénéfices d'emploi	9,829.38	3,714.67
Honoraires - comptabilité et gestion	5,712.50	6,430.00
- contentieux	7,864.72	15,517.96
- informatique	1,900.00	
Divers frais de bureau et congrès	3,767.70	7,963.65
Téléphone et télégrammes	4,183.56	4,449.36
Administration - affaires internes	41,494.42	43,496.74
Dépenses des comités - annexe A	9,052.31	14,939.38
Conseil interprofessionnel du Québec	2,193.00	2,058.00
Frais de réunions - bureau	9,477.24	8,948.74
Taxes d'eau et d'affaires	394.86	1,285.26
Equipement de bureau	1,716.02	1,156.85
Equipement informatique	5,453.04	
	168,380.82	186,652.79
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS	$ 23,533.07	24,269.32

J. PROULX & ASSOCIÉS

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES
ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUEBEC

B I L A N
au 31 mars

	1 9 8 8	1 9 8 7
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	$ 8,838.21	10,486.65
Certificats de dépôts		
5.25%, échéant le 25-04-87		15,000.00
6.00%, échéant le 09-04-88	25,000.00	
5.75%, échéant le 18-04-88	65,000.00	
6.00%, échéant le 30-04-88	50,000.00	
Dépôt	760.00	
	149,598.21	25,486.65
ACTIF A LONG TERME		
Mobilier et équipement (note 2)	1.00	1.00
	$ 149,599.21	25,487.65
PASSIF A COURT TERME		
Passif couru	$ 1,378.20	1,160.14
Dépôts pour colloques - net	5,861.77	
Cotisations perçues d'avance	855.90	741.10
Revenus non gagnés - cotisations (note 3)	141,450.00	
	149,545.87	1,901.24
SURPLUS		
Solde au début	23,586.41	47,855.73
Excédent des dépenses sur les revenus	23,533.07	24,269.32
	53.34	23,586.41
	$ 149,599.21	25,487.65

POUR LE CONSEIL

Un administrateur,

Un administrateur, Monique Hébert, sec trés

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES
ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUEBEC

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
exercice clos le 31 mars 1988

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITES

La corporation, constituée en vertu du Code des Professions du Québec, regroupe les orthophonistes et les audiologistes exercant leur profession à titre réservé suivant les règles du Code des Professions au Québec.

2. MOBILIER ET EQUIPEMENT

Le mobilier et les équipements acquis au cours d'un exercice financier sont portés aux dépenses de cet exercice financier.

3. REVENUS NON GAGNES - COTISATIONS

Les cotisations des membres sont payées en fonction de l'année civile. A compter de l'exercice courant la partie des cotisations se rapportant à l'exercice financier suivant est reportée comme revenus non gagnés.

4. ENGAGEMENTS

La corporation est liée par un bail annuel et renouvelable se terminant le 30 juin de chaque année et représentant un engagement mensuel de $ 355 jusqu'au 30 juin 1988 et de $ 380 jusqu'au 30 juin 1989.

La corporation est liée par des contrats de crédit-bail pour des équipements de bureau représentant des engagements de $ 6,653 pour les deux prochains exercices, de $ 6,450 pour l'exercice 1991 et de $ 2,118 pour l'exercice 1992.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES
ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUEBEC

ANNEXE - A
DEPENSES DES COMITES
exercice clos le 31 mars

	1988	1987
Orthophonie en milieu scolaire	504.00	234.42
Audiologie	2,557.20	868.20
Inspection professionnelle	728.85	2,815.53
Syndic	4,085.21	248.74
Admission	400.00	
Communications	85.30	9,606.71
Gestion	876.20	
Discipline	(484.45)	848.54
Orthophonie		317.24
Bulletin	300.00	
	$ 9,052.31	14,939.38